

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE - TERRITOIRE INTELLIGENT

Rapport de suivi 2022

LE CONTEXTE

- **Angers Loire Métropole (ALM) s'est engagée dans un projet de Territoire intelligent en 2019** et a souhaité que le Conseil de développement apporte sa réflexion sur sa mise en place.
- **Le Conseil de développement a produit en 2021 une première contribution** « Etat de la réflexion de la commission Territoire intelligent ». Dans la continuité, ALM a demandé au Conseil de **poursuivre ses réflexions en accompagnement du déploiement du projet.**

Le Territoire intelligent, c'est quoi ?

L'humain est au cœur du projet de Territoire intelligent, projet ambitieux pensé, conçu, animé, géré de manière « agile ». Il permet une amélioration de la qualité de vie de tous sur le territoire de l'agglomération, en s'appuyant sur le déploiement et l'exploitation d'une infrastructure technologique, apportant une réponse aux besoins actuels et futurs des habitants comme des acteurs publics et privés du territoire dans différents domaines : Economies d'énergie, Modes de transport, Accès aux soins et aux services sociaux...

LES TEMPS FORTS DU GROUPE DE SUIVI EN 2022

Le groupe a cherché à nourrir ses propositions et partager son expertise sur les aspects sociétaux et sociaux du projet. Les axes prioritaires définis :

- **Accès aux services avec et sans numérique** partout, pour tous et tout le temps
- **Nouveaux usages et nouveaux services** à développer grâce au Territoire intelligent
- **Plate-forme d'intelligence territoriale** pour développer de nouveaux services avec l'infrastructure du Territoire intelligent

Outre des rencontres et visites, **une enquête a été conduite auprès des communes d'Angers Loire Métropole** (questionnaire suivie d'entretiens auprès des élus et responsables des services numériques) pour disposer d'une vision d'ensemble du développement de la transition numérique. 26 communes ont répondu (98 % de la population).



LES GRANDS ENJEUX IDENTIFIÉS

RECOMMANDATIONS

- **Acceptabilité** des projets numériques par le maximum de citoyens
- **Prise en compte indispensable de tous les publics**, en particulier ceux en situation d'**illectronisme**
- Evolution du **projet vers un projet communautaire de coopération numérique** avec un **engagement fort d'ALM**
- Inscription du projet dans un contexte de **transition écologique**
- **Enjeu financier**, avec notamment la mutualisation des coûts entre les communes

LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2024

Les travaux menés en 2022 ont fait émerger l'intérêt d'étendre le champ de la réflexion au domaine de la **transition numérique sur le territoire métropolitain** :

- Poursuivre les réflexions sur des **sujets prioritaires** : lien avec la transition écologique, les usages et services, la stratégie de la data (saisine d'ALM) ...
- Continuer à contribuer au **projet de Territoire intelligent** d'Angers Loire Métropole
- Poursuivre les échanges auprès du **terrain**, y compris sur le territoire métropolitain

SAISINE

- Stratégie territoriale de la DATA
- Transition numérique/ transition écologique

AUTO-SAISINE

- Elargissement au PMLA voire même au niveau des communes

GRUPE DE SUIVI « TRANSITION NUMÉRIQUE »

- Data
- Transition écologique
- Elargissement au PMLA




Ce document est un résumé du rapport de suivi TERRITOIRE INTELLIGENT 2022 disponible en ligne sur www.conseil-dev-loire.angers.fr

Impression : Ville d'Angers